

Contre: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Brodeur, Clément, Létourneau, Turcot, Larivière, Morin.—14.

Ladite proposition est ainsi rejetée.

30.—Du Bureau des Commissaires, pour voter un crédit supplémentaire de \$69,960 pour améliorations au système d'égouts du quartier Emard.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin EMARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—Du Bureau des Commissaires, pour payer certaines indemnités "re" expropriation de l'avenue Western, quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, pour payer certains honoraires dans la cause de la Ville de Notre-Dame de Grâce et De E. Wilcox.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$300 're' Index de la Gazette Municipale.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MORIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, pour voter un montant de \$35 pour construire une entrée en ciment vis-à-vis le bain Lapointe-Létourneau.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

35.—Du Bureau des Commissaires, pour construire un égout dans l'avenue Maria Victoria.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—Du Bureau des Commissaires, pour construire un égout dans l'avenue Alexandre, quartier N.-D. de Grâce.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MARCIL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'ordonner à la M. W. & P. Co., de poser une conduite d'eau dans la rue Marquette.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'ordonner à la M. W. & P. Co., de poser une conduite principale dans la rue St-André.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin CLEMENT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

39.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver le projet de contrat entre la Cité et la Saraguay Electric & Power Co., pour fournir l'eau au quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin Lussier demande qu'il soit fait mention dans les minutes qu'il a demandé que dans le projet de contrat soit insérée une clause forçant la Saraguay Electric Co., de fournir de l'eau potable en toute saison de l'année aux contribuables du quartier Bordeaux, et que, en cas d'incendie, de faire en sorte qu'il y ait une pression suffisante pour protéger efficacement les contribuables.

40.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée par M. l'échevin Brodeur 're' permis de construire des marquises.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit transmise à M. l'échevin Brodeur.

Nays: L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Brodeur, Clément, Létourneau, Turcot, Larivière, Morin.—14.

So it passed in the negative.

30.—From Board of Commissioners, to vote an additional sum of \$69,960 to improve the sewerage system in Emard ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Board of Commissioners, to pay certain indemnities 're' expropriation of Western avenue, Notre-Dame de Grâce ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, to pay certain fees in the case of the Town of Notre-Dame de Grâce and De E. Wilcox.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$300 're' Index of Municipal Gazette.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MORIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$35 to erect a cement entrance opposite Lapointe-Létourneau bath.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

35.—From Board of Commissioners, to construct a sewer in Maria Victoria avenue, Notre-Dame de Grâce ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

36.—From Board of Commissioners, to construct a sewer in Alexander avenue, Notre-Dame de Grâce ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MARCIL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

37.—From Board of Commissioners, to order the M. W. & P. Co. to lay a water main in Marquette street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

38.—From Board of Commissioners, to order the M. W. & P. Co. to lay a water main in St. André street, St. Denis ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

39.—From Board of Commissioners, to approve of a contract with the Saraguay Electric & Power Co., to supply water to Bordeaux ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

Ald. Lussier asked that mention be made in the minutes of the fact that he had requested that said proposed contract contain a clause compelling the Saraguay Electric & Power Co. to supply drinkable water during all seasons of the year to the ratepayers of Bordeaux ward, and that, in the event of a fire, the pressure should be sufficient to efficiently protect the ratepayers.

40.—From Board of Commissioners, replying to a question put by Ald. Brodeur 're' permits for the erection of marquises.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Brodeur.